



<https://publications.dainst.org>

---

# iDAI.publications

---

ELEKTRONISCHE PUBLIKATIONEN DES  
DEUTSCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS

Dies ist ein digitaler Sonderdruck des Beitrags / This is a digital offprint of the article

Julien Aliquot

## Laodicée-sur-mer et les fondations de l'empereur Constance

aus / from

**Chiron**

Ausgabe / Issue **40 • 2010**

Seite / Page **61–76**

<https://publications.dainst.org/journals/chiron/414/5022> • urn:nbn:de:0048-chiron-2010-40-p61-76-v5022.8

Verantwortliche Redaktion / Publishing editor

**Redaktion Chiron | Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts, Amalienstr. 73 b, 80799 München**

Weitere Informationen unter / For further information see <https://publications.dainst.org/journals/chiron>

ISSN der Online-Ausgabe / ISSN of the online edition **2510-5396**

Verlag / Publisher **Walter de Gruyter GmbH, Berlin**

**©2017 Deutsches Archäologisches Institut**

Deutsches Archäologisches Institut, Zentrale, Podbielskiallee 69–71, 14195 Berlin, Tel: +49 30 187711-0

Email: [info@dainst.de](mailto:info@dainst.de) / Web: [dainst.org](http://dainst.org)

**Nutzungsbedingungen:** Mit dem Herunterladen erkennen Sie die Nutzungsbedingungen (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) von iDAI.publications an. Die Nutzung der Inhalte ist ausschließlich privaten Nutzerinnen / Nutzern für den eigenen wissenschaftlichen und sonstigen privaten Gebrauch gestattet. Sämtliche Texte, Bilder und sonstige Inhalte in diesem Dokument unterliegen dem Schutz des Urheberrechts gemäß dem Urheberrechtsgesetz der Bundesrepublik Deutschland. Die Inhalte können von Ihnen nur dann genutzt und vervielfältigt werden, wenn Ihnen dies im Einzelfall durch den Rechteinhaber oder die Schrankenregelungen des Urheberrechts gestattet ist. Jede Art der Nutzung zu gewerblichen Zwecken ist untersagt. Zu den Möglichkeiten einer Lizenzierung von Nutzungsrechten wenden Sie sich bitte direkt an die verantwortlichen Herausgeberinnen/Herausgeber der entsprechenden Publikationsorgane oder an die Online-Redaktion des Deutschen Archäologischen Instituts ([info@dainst.de](mailto:info@dainst.de)).

**Terms of use:** By downloading you accept the terms of use (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) of iDAI.publications. All materials including texts, articles, images and other content contained in this document are subject to the German copyright. The contents are for personal use only and may only be reproduced or made accessible to third parties if you have gained permission from the copyright owner. Any form of commercial use is expressly prohibited. When seeking the granting of licenses of use or permission to reproduce any kind of material please contact the responsible editors of the publications or contact the Deutsches Archäologisches Institut ([info@dainst.de](mailto:info@dainst.de)).

JULIEN ALIQUOT

## Laodicée-sur-mer et les fondations de l'empereur Constance

Au cours de son règne, Constance II (337–361) a déployé une intense activité édilitaire dans tout le monde romain. Certaines des constructions qui lui sont attribuées visaient à renforcer les frontières de l'Empire, en particulier à l'est, face aux Perses. D'autres sont le fruit d'une politique évergétique plus traditionnelle, inspirée par sa piété et sa bienveillance à l'égard des cités.<sup>1</sup> Une dédicace latine inédite de Lattaquié, l'antique Laodicée-sur-mer, en Syrie, éclaire cet aspect du règne de l'empereur d'un jour nouveau. Sa publication prépare la réédition du tome des Inscriptions grecques et latines de la Syrie (IGLS) consacré à la Syrie côtière.<sup>2</sup> Elle donnera ici l'occasion d'aborder la question des fondations de Constance.

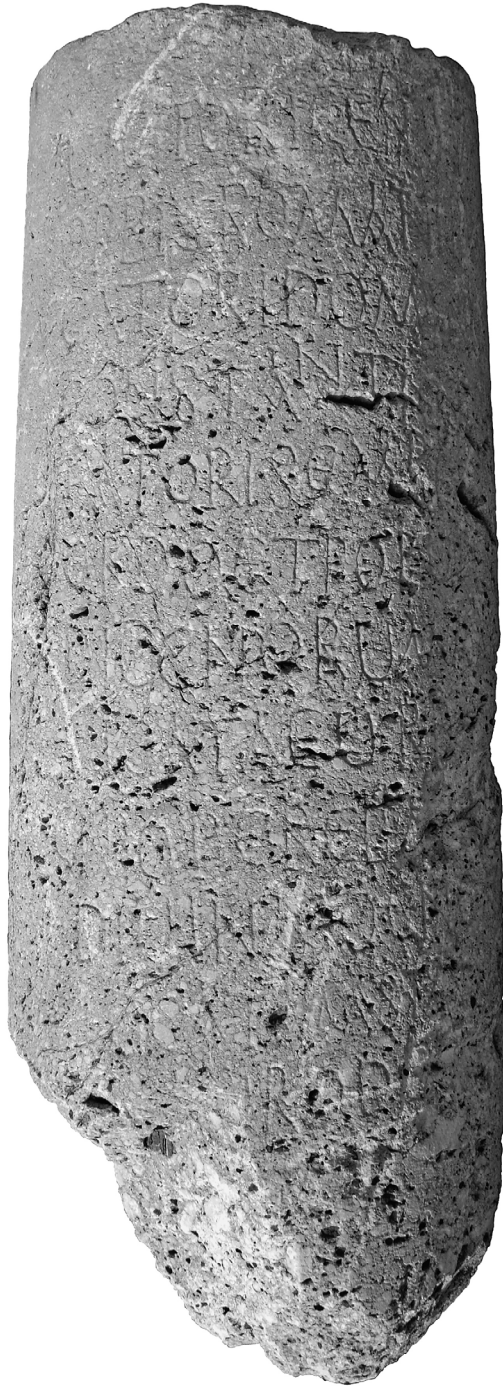
La pierre sur laquelle l'inscription est gravée a été vue et photographiée en octobre 2007 (Fig. 1). Conservée dans le jardin du musée archéologique de Lattaquié, elle a été découverte fortuitement en 1987 à Slaybé, quartier situé à proximité du centre-ville et à l'est du site du port antique, où de nombreux monuments à caractère public ont été exhumés depuis les années 1960.<sup>3</sup> Il s'agit d'un fût de colonne monolithe, taillé dans un conglomérat calcaire hétérogène formé d'une matrice gris clair et d'inclusions rouges, gris foncé et blanches. Le polissage de ce matériau a dû produire autrefois un effet de polychromie recherché, dont l'érosion du monument ne rend plus compte. La pierre, brisée en haut et en bas, mesure actuellement 174 cm de haut pour un diamètre

---

<sup>1</sup> N. HENCK, *Constantius ó Φιλοκτίστης?*, DOP 55, 2001, 279–304, et idem, *Constantius II and the cities*, dans: J. DRINKWATER – B. SALWAY (éd.), *Wolf Liebeschuetz Reflected*, 2007, 147–156, pour un survol de la question.

<sup>2</sup> Le programme des IGLS est dirigé par J.-C. DECOURT (HiSoMA, CNRS, Lyon) et soutenu par l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo, UMIFRE 6, USR 3135, CNRS-MAÉE). Je tiens à témoigner ma gratitude à la Direction générale des Antiquités et des Musées de Syrie, en particulier à MM. B. JAMOUS, Directeur général, et M. AL-MAQDISSI, Directeur des fouilles et des études archéologiques, à qui je dois de pouvoir étudier le dossier épigraphique de la Syrie côtière. Je suis aussi reconnaissant à M. J. HAYDAR, Directeur du Département des Antiquités de Lattaquié, et à Mme H. CHABANE, Conservatrice du musée de Lattaquié, de m'avoir facilité le travail sur place. Je remercie enfin S. ALIQUOT-SUENGAS, F. ALPI et B. LAGARCE (Ifpo), D. FEISSEL (École pratique des hautes études), P.-L. GATIER (HiSoMA), M. SARTRE (Université de Tours) et la rédaction de Chiron d'avoir relu cet article.

<sup>3</sup> Citons notamment la dédicace de Laodicée à un gouverneur, découverte à côté de la statue du personnage et publiée par J.-P. REY-COQUAIS, *Note sur des inscriptions et fragments d'inscriptions trouvés à Lattaquié*, AArchSyr 26, 1976, 41–42, n° 12 A.



*Fig. 1: La dédicace des Laodicéniens à Constance II (photo J. Aliquot 2007)*

d'environ 70 cm. Son inscription occupe un champ épigraphique approximativement rectangulaire. Elle présente une graphie soignée et régulière, avec des A à barre brisée, des E lunaires, des G pourvus d'une cédille et des V en forme de U. La hauteur de ses lettres varie entre 5,5 et 8 cm. Bien qu'elle soit assez effacée, elle est entièrement lisible, à l'exception de quelques lettres à la fin des lignes sept à neuf et à la douzième et dernière ligne. Je lis:

*Victori gentium,  
orbis Romani propa-  
gatori, domino nostro*  
4 *Constantio, trium-  
fatori, semper Aug(usto),  
ordo et populus Lao-  
dicenorum, amp[li]-*  
8 *ficatae urbi i[nsi]-  
gni opere d[onoque]  
divini cognominis  
[t]ogatam statuam*  
12 *[sub a]uro de[derun]t.*

«Au vainqueur des peuples, au propagateur du monde romain, à notre maître Constance, triomphateur, éternel Auguste, la curie et le peuple des Laodicéniens, dont la ville a été augmentée par un ouvrage remarquable et par le don du *cognomen* impérial, ont offert la statue dorée en tige.»

#### *Laodicée, colonie romaine*

La dédicace rappelle, à travers l'usage du latin à une date assez tardive,<sup>4</sup> que Laodicée-sur-mer,<sup>5</sup> cité grecque fondée par Séleucos I<sup>er</sup>, libérée par Tigraane, distinguée par César

<sup>4</sup> Sur l'usage du latin dans les cités du Proche-Orient romain, au sein d'une littérature redondante, inégalement informée et centrée sur les trois premiers siècles de l'Empire, voir en dernier lieu W. ECK, *The presence, role and significance of Latin in the epigraphy and culture of the Roman Near East*, et B. ISAAC, *Latin in Cities of the Roman Near East*, dans: H. M. COTTON et al. (éd.), *From Hellenism to Islam*, 2009, 15–42 et 43–72, avec la bibliographie. Pour la raréfaction des inscriptions latines dans la région à partir du IV<sup>e</sup> s., cf. K. DIETZ, *Kaiser Julian in Phönizien*, *Chiron* 30, 2000, 810–812, avec les compléments de D. FEISSEL, *Bull. ép.* 2001, 483.

<sup>5</sup> La ville et ses monuments: E. HONIGMANN, *Laodikeia am Meere*, *RE* 12, 1, 1924, 713–718; J. SAUVAGET, *Le plan de Laodicée-sur-mer*, *BEO* 4, 1934, 81–114, et 6, 1936, 51–52 (*Mémorial Jean Sauvaget* 1, 1954, 101–143); H. SEYRIG, *Antiquités syriennes*. 52. *Le phare de Laodicée*, *Syria* 29, 1952, 54–59, et idem, *Antiquités syriennes*. 85. *Un poids de Laodicée*, *Syria* 40, 1963, 30–32 (*Antiquités syriennes* 4, 1953, 215–220, et 6, 1966, 132–134); L. JALABERT – R. MOUTERDE, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie IV*, 1955; G. SAADÉ, *Exploration archéologique de Lattaquié*, *AArchSy* 26, 1976, 9–36, et idem, *Découvertes archéologiques à Lattaquié*, *Syria* 63, 1986, 157–159; REY-COQUAIS (n. 3) 37–49; J.-P. REY-COQUAIS, *Laodicée-sur-mer et l'ar-*

sous le nom de *Julia Laodicea* et restaurée par Auguste à l'issue des guerres civiles, avait été élevée au rang de colonie romaine de droit italique par Septime Sévère, à l'été ou à l'automne 197.<sup>6</sup> Contrairement à Antioche, sa voisine et sa grande rivale, la ville avait pris le parti de Sévère contre Pescennius Niger. Pour la remercier et pour compenser les dommages infligés par les troupes du second, la nouvelle *colonia Septimia Laodicea Severiana metropolis* avait aussi obtenu du premier, entre autres manifestations de la «libéralité impériale» (*liberalitas Augusti*), une donation annuelle de blé, privilège encore célébré sous Caracalla comme un «bienfait éternel» (*aeternum beneficium*) sur ses monnaies de bronze,<sup>7</sup> tandis qu'Antioche se voyait temporairement réduite à un village dépendant de sa voisine, peut-être destituée au même moment de son rôle de capitale provinciale et privée de son statut de métropole des quatre éparchies syriennes du culte impérial.<sup>8</sup>

Les inscriptions latines, sans être aussi nombreuses que les grecques, ne sont pas rares dans le corpus épigraphique de Laodicée. Hormis celle d'un milliaire, on en connaissait déjà trois, toutes des épitaphes datées des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. concernant des soldats dont l'un aurait reçu des funérailles publiques décrétées par les décurions (*ex col(oniae) I(uliae) L(aodiceae) [dec(reto) dec(urionum)]*).<sup>9</sup> Outre la présente dédicace, il faut désormais leur ajouter quatre épitaphes et un fragment inédits. Parmi les inscriptions grecques de Laodicée, un palmarès daté de l'an 221 concerne un colon de la ville, le pugiliste Aurélius Septimius Eirénaios.<sup>10</sup> Néanmoins, aucun de ces documents, pas plus qu'aucun autre témoignage, ne laissait soupçonner que les institutions de la colonie pouvaient encore fonctionner plus d'une centaine d'années après que la cité avait reçu le *ius Italicum*.<sup>11</sup> Notre texte, qui semble établir ce fait, s'ajoute aux témoignages

---

mée romaine. À partir de quelques inscriptions, dans: E. DĄBROWA (éd.), *The Roman and Byzantine Army in the East*, 1994, 149–163; E. MEYER, *Die Bronzeprägung von Laodikeia in Syrien 194–217*, *JNG* 37–38, 1987–1988, 57–92; I. KADER, *Propylon und Bogentor*, 1996, 7–105; K. J. RIGSBY, *Asyria*, 1996, 500–502.

<sup>6</sup> Date précisée par M. CHRISTOL, *Entre la cité et l'empereur: Ulpian, Tyr et les empereurs de la dynastie sévérienne*, dans: F. CHAUSSON – É. WOLFF (éd.), *Consuetudinis amor. Fragments d'histoire romaine (II<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) offerts à Jean-Pierre Callu*, 2003, 181–182.

<sup>7</sup> SEYRIG (n. 5 [1952]) 56–59 (*Antiquités syriennes* 4, 1953, 217–220); MEYER (n. 5) 58–62 (*titulature*), 68–73 (*métropole du culte impérial*), 86, n<sup>os</sup> 95–98 (*liberalitas Augusti*), et 88–89, n<sup>os</sup> 111, 117, 121 (*aeternum beneficium Laod(icenensis) dat(um)*).

<sup>8</sup> Promotion de Laodicée, destitution et restauration d'Antioche: *Digeste* 50, 15, 1, 3 (Ulpian), et 15, 8, 3 (Paul); *Hérodiens* 3, 3, 3 et 5; 3, 6, 9; *Histoire Auguste. Sévère* 9, 4; *Malalas* 12, 21; *Souda* s.v. Σεβήρος (Σ 181). Sur ces événements et leurs conséquences, cf. MEYER (n. 5) 68–73; R. HAENSCH, *Capita provinciarum*, 1997, 251–252; É. GUERBER, *Les cités grecques dans l'Empire romain*, 2009, 106–107.

<sup>9</sup> REY-COQUAIS (n. 5 [1994]) 151–162 (*AE* 1994, 1768–1771).

<sup>10</sup> IGLS IV 1265.

<sup>11</sup> F. MILLAR, *The Roman Coloniae of the Near East: a Study of Cultural Relations*, dans: H. SOLIN – M. KAJAVA (éd.), *Roman Eastern Policy and Other Studies in Roman History*, 1990, 31–32 (*The Greek World, the Jews, and the East*, 2006, 192–193), supposait, en l'absence de sources, que le statut colonial de Laodicée était tombé en désuétude après le milieu du III<sup>e</sup> s.

qui attestent ponctuellement la vitalité des institutions des colonies romaines du Proche-Orient ou qui révèlent plus simplement la permanence de leurs titres entre le début du IV<sup>e</sup> et la fin du VII<sup>e</sup> s. Des duumvirs sont signalés à Scythopolis en 308–311, à Héliopolis en 430–431 et à Gaza au V<sup>e</sup> s.<sup>12</sup> Des questeurs sont actifs à Bostra en 325–326 et au V<sup>e</sup> s.<sup>13</sup> L'ordre des décurions de Béryte se réunit encore en 344.<sup>14</sup> Des cités arborent fièrement leur titre colonial jusqu'à une date parfois très tardive: Ascalon en 359, Béryte et Tyr en 451, Jérusalem en 536, Pétra en 537, Gaza en 538 et Gadara en 662.<sup>15</sup> L'enquête, on l'a noté,<sup>16</sup> mériterait d'être poursuivie en tenant compte des changements qui ont pu affecter l'organisation politique de ces cités jusqu'à la fin de l'Antiquité.

### Constance et Laodicée

La dédicace de Laodicée commémore surtout un événement méconnu jusqu'à présent. La cité, qui avait trouvé grâce aux yeux de deux rois, d'un *imperator* et de deux empereurs, a encore bénéficié au IV<sup>e</sup> s. des faveurs d'un autre prince, Constance. L'identification de ce dernier à Constance Chlore (305–306) est exclue. D'une part, le père de Constantin n'a régné que sur la partie occidentale de l'Empire. D'autre part, comme on le verra, la dédicace est manifestement liée à la présence de Constance II en Syrie. Le fils préféré de Constantin, puisqu'il s'agit de lui,<sup>17</sup> ne s'est pas contenté d'am-

<sup>12</sup> Scythopolis: A. LANIADO – R. LAST – P. PORATH, A Dedication to Galerius from Scythopolis. A Revised Reading, ZPE 98, 1993, 229–237; cf. D. FEISSEL, Bull. ép. 1994, 645 (διά τῶν περὶ Λεόντιον καὶ Εὐγέ[ν]ιον στρατηγ(ῶν) πόλ(εως) κολ(ωνίας)). Héliopolis: IGLS VI 2831; cf. D. FEISSEL, Bull. ép. 1994, 645 (στρατηγ(ῶν)). Gaza: Sozomène, Histoire ecclésiastique 5, 3, 8 (στρατηγοί).

<sup>13</sup> IGLS XIII 1, 9112 (ἐπὶ καιστωρείας Μαξίμου Μαλχου); P.-L. GATIER, Inscriptions grecques des carrières de Ḥallābāt, Studies in the History and Archaeology of Jordan 5, 1995, 399–402 (καιστωρος).

<sup>14</sup> ILS 1234, révisé par A. RECIO VEGANZONES, Dos inscripciones de Beyruth conservadas en Jerusalem, Liber Annus 20, 1970, 120–126, n° 1 (*ordo Berytiorum*).

<sup>15</sup> Ascalon: BGU 316 (ἐν κολωνία Ἀσκ[άλων] τῇ πιστῇ καὶ ἐλευθέρῃ). Béryte et Tyr: ACO 2, 1, 3, p. 19, 26 (ἐν κολωνία φιλοχρίστῳ Βηρυτῶ), et p. 14, 11 (ἐν κολωνία Τύρῳ λαμπροτάτῃ μητροπόλει ὑπατικῆ). Jérusalem: ACO 3, p. 123, 17–18 (ἐν κολωνεία Αἰλία μητροπόλει τῇ καὶ Ἱεροσολύμοις). Pétra et Gaza: J. FRÖSÉN et al., The Petra Papyri 1, 2002, 26, n° 1, 4–5 (Ἀυγουστοκολονία Ἀνωτιανή, ἐπίσημος καὶ εὐ[...] μήτηρ κολωνιῶν, Ἀδριανὴ Πέτρα, μητρόπολις τῆς Τρίτης Παλαιστίνης Σαλουταρίας), et 37, n° 2, 5 (κολωνία Γάζα). Gadara: L. DI SEGNI, The Greek Inscriptions of Hammat Gader, dans: Y. HIRSCHFELD (éd.), The Roman Baths of Hammat Gader, 1997, 237–240, n° 54 (ἔτους τῆς κολων(ίας)).

<sup>16</sup> M. SARTRE, Les colonies romaines dans le monde grec. Essai de synthèse, Electrum 5, 2001, 135. Sur les transformations des institutions civiques en Orient à l'époque protobyzantine, voir A. LANIADO, Recherches sur les notables municipaux dans l'Empire protobyzantin, 2002.

<sup>17</sup> Sur le règne de Constance II, outre les articles de LEWIN et HENCK (n. 1), voir notamment O. SEECK, Constantius 4, RE 4, 1, 1900, 1044–1094; C. VOGLER, Constance II et l'administration impériale, 1979; H. P. L'ORANGE et al., Das spätantike Herrscherbild von Diokletian bis zu den

plifier la ville par d'importants travaux. Il l'a aussi autorisée à adopter un surnom honorifique forgé sur son *cognomen* (*Constantius*). La curie et le peuple de la colonie évoquent les largesses de l'empereur d'une manière aussi explicite qu'originale, en rapportant l'obtention du nom *Constantia* aux avantages matériels reçus de l'empereur. Cette précision tend à confirmer que les bâtiments publics d'Afrique et d'Asie qui sont également nommés d'après le *cognomen Constantius* (*basilica Constantiana* à Cirta, *thermas Constantianas* à Éphèse et à Limisa) ont bel et bien bénéficié d'un financement impérial sous Constance.<sup>18</sup>

En témoignage de gratitude, les Laodicéniens élèvent à leur bienfaiteur une statue en pied et en toge recouverte d'or (*togatam statuam sub auro*).<sup>19</sup> Il est probable que Constance s'est occupé de la ville à l'époque où il résidait en Syrie, d'abord entre 337 et 350, puis à nouveau en 360–361.<sup>20</sup> La titulature de l'empereur ne permet pas d'être plus précis. Elle comporte les formules utilisées dans l'Antiquité tardive pour exalter la majesté et les vertus guerrières des princes.<sup>21</sup> L'expression *orbis Romani propagator*, qui n'appartient pas à la nomenclature officielle des empereurs romains, était déjà connue pour Dioclétien à Tyr, pour Constantin à Pouzzoles et pour Théodose à Lepcis Magna,<sup>22</sup> mais n'était pas encore attestée pour Constance. Dérivée des formules qui ont salué les conquêtes territoriales réalisées par Septime Sévère au début de son règne, elle rappelle les passages des *Res Gestae* où Ammien Marcellin s'indigne que Constance ait signé ses lettres «maître du monde entier» et que certains se soient émus jusqu'à l'excès lorsqu'ils feignaient de voir décliner la vie du prince «au salut duquel était attachée, comme à un fil, la situation du monde entier».<sup>23</sup> Il serait vain, cependant, d'y chercher une allusion historique.

Konstantin-Söhnen, 284–361 n. Chr., 1984, 83–85; T. D. BARNES, Athanasius and Constantius, 1993; D. KIENAST, Römische Kaisertabelle, 1996, 314–317; A. LEWIN, Urban public building from Constantine to Julian: the epigraphic evidence, dans: L. LAVAN (éd.), Recent Research in Late-Antique Urbanism, 2001, 27–37; P.-L. MALOSSE, Antioche et le Kappa, dans: B. CABOURRET – P.-L. GATIER – C. SALIOU (éd.), Antioche de Syrie, 2004, 77–96.

<sup>18</sup> CIL VIII 7037–7038 (Cirta); IGSK 14, 1314–1315 (Éphèse); AE 2004, 1681 (Limisa).

<sup>19</sup> La formule *statuam sub auro* est connue: CIL VI 1721, 1727, 1736, 1764, 40804, 41336.

<sup>20</sup> BARNES (n. 17) 219–224.

<sup>21</sup> G. RÖSCH, Ὀνομα βασιλείας, 1978, 34–35 (*semper Augustus*), 39–40 (*dominus noster*), 45–47 (*victor gentium, triumphator*), 80–82 et 161 (Constance).

<sup>22</sup> J.-P. REY-COQUAIS, Inscriptions grecques et latines de Tyr, 2006, 31–32, n° 22 (Dioclétien); AE 1969–1970, 107 (Constantin); J. M. REYNOLDS – J. B. WARD PERKINS, The Inscriptions of Roman Tripolitania, 1952, 135, n° 477 (Théodose). Voir aussi C. H. V. SUTHERLAND, The Roman Imperial Coinage 6, 1967, 636, n° 134 (*propagator orbis terrarum*, pour Maximin Daia, sur des monnaies frappées à Antioche).

<sup>23</sup> Ammien Marcellin 14, 5, 4 (*a cuius salute velut filo pendere statum orbis*); 15, 1, 3 (*orbis totius se dominum appellaret*). L. BORNY, *Constantius toto orbe victor triumphator semper augustus*. Die Titulatur des Constantius II. bei Ammianus Marcellinus. Ein Kommentar zur Kaiserpropaganda, AAntHung 40, 2000, 35–44, cherchant des parallèles à ces passages (37–38), aurait pu se référer à J. NOLLÉ, Side im Altertum 1, 1993, 325–326, n° 49 (τὸμ πάσης οἰκουμένης δεσπότην Φλ. Κωνσταντίον ἢ λαμπρὰ Σιδητῶν μητρόπολις).

La dédicace mentionne les travaux réalisés dans la ville en des termes généraux, sans indiquer la nature de l'«ouvrage remarquable» (*insigne opus*) dont Constance aurait été l'instigateur. Sa découverte à proximité de l'ancien site portuaire de Laodicée (complètement transformé dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s.)<sup>24</sup> laisse toutefois supposer qu'il est question de l'aménagement du port, comme dans d'autres villes de la côte syrienne. L'examen des fondations de l'empereur, tout en confortant cette hypothèse, permettra de préciser dans quelles circonstances et pour quelles raisons Constance a été amené à effectuer de tels travaux.

### *Les fondations de Constance*

En dehors de Laodicée-sur-mer, plusieurs villes ont été fondées ou refondées par Constance dans l'Empire romain. Toutes se trouvent dans le diocèse d'Orient (Fig. 2). La grande confusion qui règne à leur sujet dans la bibliographie moderne tient autant à la diversité de leurs noms (Constantia, Constantiana, Constantina) qu'à la tendance, héritée de l'Antiquité, consistant à attribuer les réalisations de cet empereur à d'autres membres de sa famille, en particulier à son père Constantin, dont les fondations, de Constantinople à Cirta, sont nombreuses et connues. La tradition relative à Salamine de Chypre dépossède ainsi par deux fois Constance de la refondation de cette cité qu'il avait indubitablement reconstruite et nommée Constantia à la suite des tremblements de terre de 332 et 342: selon Malalas, la métropole chypriote aurait été refondée par Constance Chlore; d'après une scholie à un discours d'Isocrate, elle aurait été rebaptisée d'après le nom de Constantin.<sup>25</sup>

La question des fondations de Constance est encore compliquée par le fait que les villes qui s'appellent Constantia ne le doivent pas nécessairement à cet empereur,<sup>26</sup>

<sup>24</sup> Les photos publiées par SEYRIG (n. 5 [1952]) pl. 3–4 (Antiquités syriennes 4, 1953, pl. 3–4), donnent une idée du site en 1935, avant la construction du port moderne de Lattaquié.

<sup>25</sup> Malalas, Chronographie 12, 48; scholie à Isocrate, Discours 2, 1, 4–6. Cf. E. OBERHUMMER, Constantia 5, RE 4, 1, 1900, 953.

<sup>26</sup> J'écarte naturellement de la discussion les fondations césariennes de Julia Constantia Osset (Bétique) et de Lacimurga Constantia Julia (Lusitanie), ainsi que la colonie octavienne de Julia Constantia Zilil (Maurétanie Tingitane), toutes connues de Pline l'Ancien (Histoire naturelle 3, 11 et 14; 5, 2, cf. AE 1987, 1130) et sans rapport avec les empereurs de l'Antiquité tardive. Je ne tiens pas compte non plus des *castra Constantia* de Pannonie inférieure (Ulcisia) et de Mésie supérieure (Kuvin), ni de la *Constantiana* de Scythie mineure, ni des *Constantiae* de Lyonnaise II (Coutances) et de Germanie (Konstanz), dont les liens avec Constance II sont plus ou moins douteux. Voir K. PATSCH, Constantia 6–9, RE 4, 1, 1900, 957; J. B. KEUNE, Konstanz, RE 11, 2, 1922, 1342–1343; A. MÓCSY, Constantia, RE Suppl. 11, 1968, 371–372; E. POPESCU, Constantiana – Un problème de géographie historique de la Scythie Mineure, BZ 66, 1973, 359–382 (cf. IGLR 37). Pour mémoire, rappelons enfin la mention hypothétique d'une colonie Flavia ... Consta[ntia] ou Consta[ntina], dont le philosophe Flavius ..., honoré d'une statue à Lilybée en Sicile, serait originaire. Voir IG XIV 278 (IGR I 500), cf. B. PUECH, Flavius (F 15), Dictionnaire des philosophes antiques 3, éd. R. GOULET, 2000, 426 (qui opte arbitrairement pour la restitution *Constantia*).



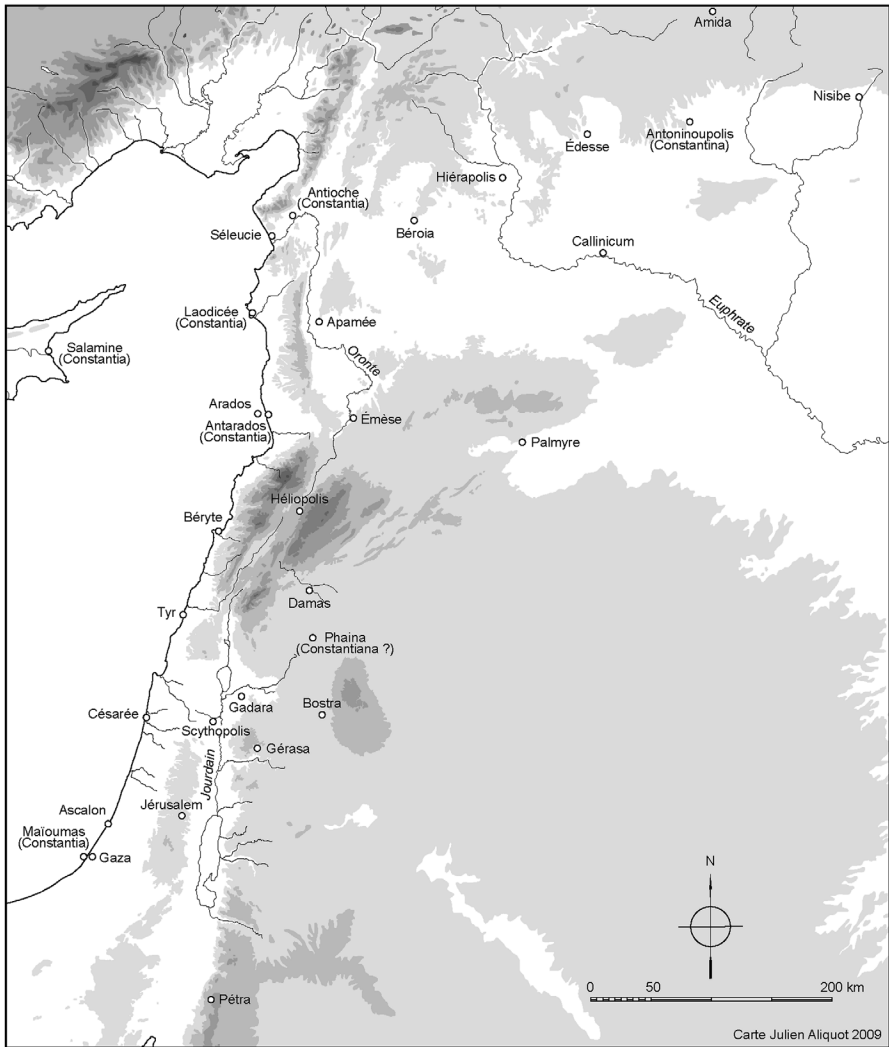


Fig. 2: Les cités nommées Constantia, Constantiana et Constantina au Proche-Orient

même si, à l'image de Laodicée-sur-mer et de Salamine de Chypre, elles peuvent avoir été rebaptisées d'après son *cognomen*. C'est en effet à Constantin que Maïmouas, le port de Gaza, en Palestine, devrait d'avoir été élevé au rang de cité sous le nom de Constantia, soit d'après le nom de sa sœur Constantia, soit d'après celui de son fils Constance, dès lors que sa population est devenue majoritairement chrétienne, face à la Gaza païenne du dieu Marnas.<sup>27</sup> Les exemples de Salamine et de Maïoumas invitent à la prudence. On privilégiera les appellations officielles, notamment celles qui sont transmises par les actes conciliaires et par les documents épigraphiques, pour dresser la liste des cités éventuellement fondées par Constance en Orient. Si l'intervention personnelle de l'empereur est incertaine dans le premier cas (1), elle est probable dans les trois autres (2–4).

1. Une ville de la province d'Arabie est nommée Constantiana ou Constantina lors du premier concile œcuménique de Constantinople (en 381),<sup>28</sup> puis Constantiana ou Constantina à Chalcédoine (en 451), où l'évêque Solémos était représenté par le métropolitain de Bostra,<sup>29</sup> Constantia chez Hiéroclès (sous Justinien),<sup>30</sup> Constantiana ou Constantina dans la Notitia Antiochena (en 570),<sup>31</sup> et enfin Constantia ou Constantina chez Georges de Chypre (au début du VII<sup>e</sup> s.).<sup>32</sup> L'appellation Constantiana paraît mieux établie mais, même si l'on peut la préférer aux deux autres, rien ne permet de préciser dans quelles circonstances elle a été donnée. On peut toutefois remarquer que ce nom formé à partir du *cognomen* *Constantius* et non à partir de *Constantinus* commémore plus vraisemblablement une fondation de Constance que de Constantin. Le cas de la Constantiana d'Arabie s'opposerait ainsi à celui du *saltus Constantinianus*, domaine impérial du sud palestinien dont le nom indique qu'il a été constitué sous

<sup>27</sup> Eusèbe de Césarée, Vie de Constantin 4, 38 (Constantia); Sozomène, Histoire ecclésiastique 2, 5, 8, et 5, 3, 6–8 (Constance). L. DI SEGNI – J. GREEN – Y. TSAFRIR, *Tabula Imperii Romani: Iudaea-Palaestina*, 1994, 175, privilégient la première interprétation du nouveau nom de Maïoumas.

<sup>28</sup> C. H. TURNER, *Canons attributed to the Council of Constantinople, A.D. 381, together with the names of the bishops, from two Patmos mss POB' POΓ'*, *JThS* 15, 1913–1914, 168, 38 (Χίλων πόλεως Κωνσταντιανῆς); V. RUGGIERI, *The IV Century Greek Episcopal Lists in the Mardin Syriac. 7 (olim Mardin Orth. 309/9)*, *OCP* 59, 1993, 344, n° 35 (Χίλων Κωνσταντίνα), avec la lecture différente de H. KAUFHOLD, *Griechisch-syrische Väterlisten der frühen griechischen Synoden*, *OC* 77, 1993, 73, n° 40 (ΧΙΛΩΝ ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝΙΑ).

<sup>29</sup> *ACO* 2, 1, 2, p. 154, 26 (Σολέμου πόλεως Κωνσταντιανῆς, avec les variantes *Constantinae* et *Constantianae*); 2, 3, 2, p. 174, 20 (*Solemo Constantinae*, avec les variantes *Constantiae* et *Constantianae*).

<sup>30</sup> Hiéroclès 723, 2 (Κωνσταντία).

<sup>31</sup> *Notitia Antiochena*, éd. E. HONIGMANN, p. 74 (ὁ Κωνσταντίνης, confirmé par la version syriaque, avec la variante Κωνσταντιανῆς).

<sup>32</sup> Georges de Chypre 1071 (Κωνσταντίνη, corrigé en Κωνσταντία par E. HONIGMANN, *Le Synekdèmos d'Hiéroclès et l'Opuscule géographique de Georges de Chypre*, 1939, 68).

Constantin et qui doit être localisé aux confins du territoire de Gaza dans la partie nord-ouest du Néguev.<sup>33</sup>

La localisation de la cité reste problématique. À la suite de W.-H. WADDINGTON, on la fixe à Bouraq, sur la bordure nord du plateau basaltique du Léja, en Syrie du Sud, où l'on a découvert deux épitaphes qui commémorent l'achèvement de tombeaux par des Flavii en l'an 5 et en l'an 8 d'une cité anonyme.<sup>34</sup> Récemment, M. SARTRE a rappelé la fragilité de cette proposition et suggéré de placer le siège de l'évêché dans la localité toute proche de Phaina, bourgade-mère du Trachôn (μητροκωμία τοῦ Τράχωνος), localisée à Mismiyé et passant pour être parfois nommée Ainos dans les listes conciliaires, tout en admettant que d'autres sites pouvaient aussi bien convenir.<sup>35</sup> En réalité, il faut résolument écarter l'idée de l'identification de Constantiana à Ainos, en raison de la mention simultanée des évêques des deux cités parmi les suffragants du métropolitain de Bostra dans les actes du concile de Chalcedoine et dans la Notitia Antiochena.<sup>36</sup> En revanche, si l'on admet que Phaina et Ainos sont deux cités distinctes de la province d'Arabie,<sup>37</sup> rien ne s'oppose à ce que Constantiana soit Phaina. La mention de ces deux dernières villes l'une à la suite de l'autre chez Hiéroclès et chez Georges de Chypre renforce cette hypothèse plus qu'elle ne l'infirme. On rencontrera un doublon semblable dans la liste d'Hiéroclès à propos d'Antarados-Constantia (3). Il est donc possible que Phaina, Constantiana et la cité dont il est question dans les inscriptions de Bouraq ne soient qu'une seule et même bourgade de l'Arabie romaine, promue au IV<sup>e</sup> s. par la faveur de Constance.

2. Antoninoupolis (aujourd'hui Viranşehir, en Turquie) est à la limite des postes romains face aux Perses, en Haute-Mésopotamie, comme sa voisine Amida (Diyarba-

<sup>33</sup> Sur ce domaine, DI SEGNI – GREEN – TSAFRIR (n. 27) 220; L. DI SEGNI, The Territory of Gaza: Notes of Historical Geography, et Y. HIRSCHFELD, The Monasteries of Gaza: an Archaeological Review, dans: B. BITTON-ASHKELONY – A. KOFSKY (éd.), Christian Gaza in Late Antiquity, 2004, 41–59 et 61–88, fig. 1.

<sup>34</sup> W.-H. WADDINGTON, Inscriptions grecques et latines de la Syrie, 1870, 575–576, n<sup>os</sup> 2537 a et b (Y. E. MEIMARIS et al., Chronological Systems in Roman-Byzantine Palestine and Arabia, 1992, 323–324, 327–328, n<sup>os</sup> 8–9). Une croix chrétienne accompagne le premier texte. Dans les deux cas, la mention de membres de la *gens Flavia* permet de dater les deux inscriptions après la victoire de Constantin sur Licinius en 324, victoire à la suite de laquelle Constantin a substitué le gentilice *Flavius* à celui de *Valerius* pour distinguer les détenteurs d'une fonction civile ou militaire en Orient. Comme me le fait remarquer M. SARTRE, les prix des tombeaux de Bouraq sont caractéristiques de l'inflation nominale du milieu du IV<sup>e</sup> s. en Égypte et au Proche-Orient. Cet argument corrobore l'idée d'une fondation civique sous Constance.

<sup>35</sup> M. SARTRE, Les *metrokomiiai* de Syrie du Sud, Syria 76, 1999, 217–218, et idem, Les IGLS et la toponymie du Ḥaurān, Syria 79, 2002, 223.

<sup>36</sup> Pour Ainos: ACO 2, 1, 2, p. 154, 17, et 2, 3, 2, p. 174, 11; Notitia Antiochena, éd. E. HONIGMANN, p. 74.

<sup>37</sup> R. DUSSAUD, Topographie historique de la Syrie antique et médiévale, 1927, 376–377, rappelle les doutes qui pèsent sur cette identification établie uniquement d'après la mention fautive de Phaina sous le nom *Aenos* dans la Table de Peutinger.

kir). À l'image de Callinicum (Raqqa), elle aurait d'abord été fondée sous le nom de Nicéphorion par un souverain séleucide, à l'époque hellénistique.<sup>38</sup> Le nom qu'elle porte à l'époque romaine, Antoninopolis, commémorerait sa refondation sous Caracalla. La ville s'est ensuite appelée en grec et en latin Maximianopolis, signe d'une refondation survenue sous Maximien, puis Constantina ou Constantia, dans l'Antiquité tardive. Tella ou Tella de Mauzelat est son nom syriaque. D'abord placée sous la tutelle des métropolitains de Mésopotamie (évêques de Nisibe, puis d'Amida), la cité a été attribuée à l'Osrhoène, sous la juridiction d'Édesse, avant le milieu du V<sup>e</sup> s. La vocation militaire de cette ville de garnison ne fait aucun doute. C'est là que résidait le duc de Mésopotamie au IV<sup>e</sup> s. En revanche, sa dénomination exacte et l'identité de son fondateur au IV<sup>e</sup> s. posent problème.<sup>39</sup> D'après les listes des Pères de Constantinople I (381), Chalcédoine (451) et Constantinople II (553), la *Notitia dignitatum* et la *Notitia Antiochena*, le nom officiel de la cité est Constantina au moins entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du VII<sup>e</sup> s.<sup>40</sup> Ce nom se retrouve sur un médaillon en cuivre du VI<sup>e</sup> s. portant la scène de l'Annonciation entourée de la légende grecque: «Eulogie de sainte Marie ... de Constantina».<sup>41</sup>

<sup>38</sup> L. DILLEMAN, Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents, 1962, 255, d'après Uranius, *Arabica*, fr. 29 (FGrHist 675 F 2), transmis par Étienne de Byzance, s.v. Νικηφόριον ἢ οὕτως ἢ Κωνσταντίνα ἢ περὶ Ἔδεσσαν πόλις, ὡς Οὐράνιος. L. DILLEMAN nomme à tort la cité Constantia, en se fiant à la Souda, s.v. Νικηφόριον (N 388), et la rapproche des cités d'Antioche de Mygdonie (Nisibe), Épiphanie du Tigre (Egil ?) et Nicéphorion (Raqqa), dont la fondation remonterait à Antiochos IV Épiphanes. Sans faire état de ces propositions, G. W. BOWERSOCK, *Jacoby's Fragments and Two Greek Historians of Pre-Islamic Arabia*, dans: G. W. MOST (éd.), *Collecting Fragments/Fragmente sammeln*, 1997, 182–183, pense trouver une confirmation de l'identification de Nicéphorion à Constantina dans la Vie syriaque de l'évêque d'Édesse Rabboula, où la ville est présentée comme une «cité victorieuse de grand renom», et propose d'attribuer sa fondation à Séleucos I<sup>er</sup> Nicator.

<sup>39</sup> A. FRAENKEL, *Antoninopolis*, RE 1, 2, 1894, 2571 (Constantina), et *Constantia* 4, RE 4, 1, 1900, 953 (Constantia); V. CHAPOT, *La frontière de l'Euphrate*, 1907, 310–311 (Constantia, fondation de Constance); E. HONIGMANN, *Die Ostgrenze des byzantinischen Reiches*, 1935, 4–5 (Constantina, fondation de Constance); R. DEVRESSE, *Le patriarcat d'Antioche*, 1945, 297–298 (Constantina, fondation de Constance); DILLEMAN (n. 38) *passim* (Constantia, fondation de Constance).

<sup>40</sup> C. H. TURNER, *Ecclesiae Occidentalis monumenta iuris antiquissima. Canonum et conciliorum graecorum interpretationes latinae* 2, 3, 1939, 442–443, n° 44, KAUFHOLD (n. 28) 73, n° 46, et RUGGIERI (n. 28) 344, n° 41 (Constantinople I); ACO 4, 3, 3, p. 84–85 (Chalcédoine et Constantinople II, avec des variantes négligeables, e.g. *Constantiae* dans ACO 2, 1, 3, p. 69, 35, Κωνσταντιανῆς dans ACO 2, 1, 3, p. 11, 9, Κωνσταντινουπόλεως dans ACO 2, 1, 3, p. 82, 23, et *Constantinopolitanus* dans ACO 2, 2, 2, p. 69, 21); *Notitia dignitatum*, Or. 36, 7, 22 et 29; *Notitia Antiochena*, éd. E. HONIGMANN, p. 73. HONIGMANN (n. 32) 40 et 63, corrige logiquement les notices de Hiérocès, 714, 2 (Κωνσταντίαν), et de Georges de Chypre, 894 (Κωνσταντείαν), par Κωνσταντίαν.

<sup>41</sup> C. SCHMIDT, *Byzanz. Das Licht aus dem Osten. Kunst und Alltag im Byzantinischen Reich vom 4. bis 15. Jahrhundert. Katalog der Ausstellung im Erzbischöflichen Diözesanmuseum Paderborn*, éd. C. STIEGEMANN, 2001, 142–144, n° I.45, et D. FEISSEL, *Chroniques d'épigraphie byzantine*, 2006, 332, n° 1092, s'accordent pour attribuer l'eulogie à la cité mésopotamienne.

D'autres témoignages paraissent moins pertinents. Malalas, qui nomme lui aussi la ville Constantina, explique sa reconstruction par les effets d'un séisme et attribue sa refondation à Constantin.<sup>42</sup> Selon Théophane, c'est Constance qui aurait refondé Antoninopolis (*sic*) sous le nom de Constantia au cours de la quatrième année de son règne, soit en 340–341.<sup>43</sup> Jacques d'Édesse présente lui aussi Antoninopolis comme une fondation de Constance et lui donne le nom de Constantia. Deux autres chroniqueurs de langue syriaque confondent Antoninopolis avec Amida et affirment que cette dernière aurait reçu le nom de Augusta Constantina (Chronique anonyme de 724) ou d'Augusta (Michel le Syrien, au XII<sup>e</sup> s.).<sup>44</sup> Toutes ces approximations viennent sans doute de ce que Constance avait fait fortifier Antoninopolis en même temps qu'Amida, à l'époque où il n'était que le César envoyé par Constantin en Orient, en 335–336.<sup>45</sup> Le futur empereur, précise Ammien Marcellin, aurait alors voulu donner son nom à Amida. Dans un passage concernant l'invasion de la Mésopotamie par les troupes de Sapor II en 359, l'historien évoque encore une place forte de Constantina qui ne peut être qu'Antoninopolis.<sup>46</sup> Bien qu'il soit notre seule source sur ces épisodes, Ammien Marcellin est à la fois un témoin important et un acteur des campagnes militaires du règne de Constance. Rien n'invite à rejeter son témoignage. On doutera donc que Constance ait jamais rebaptisé Amida. En revanche, il semble assuré que l'empereur l'avait reconstruite en même temps qu'Antoninopolis avant d'accéder à l'augustat. Si l'on pouvait vérifier qu'Antoninopolis avait bien été refondée à la même époque, ce qui paraît probable, on pourrait formuler l'hypothèse que le choix du nom de Constantina résultait de la volonté du jeune César d'honorer son père Constantin.

---

<sup>42</sup> Malalas, Chronographie 13, 12 (Κωνσταντῖναν); 18, 26 (Κωνσταντῖναν dans la tradition manuscrite, conservée à juste titre dans l'édition de L. DINDORF, 1831, 442, et corrigée en Κωνσταντῖαν dans la traduction d'E. JEFFREYS et al., *The Chronicle of Johannes Malalas*, 1986, 256, et dans l'édition d'I. TURN, *Ioannis Malalae Chronographia*, 2000, 369).

<sup>43</sup> Théophane, Chronographie, éd. C. DE BOOR, p. 36, 11–12. Cet auteur nomme aussi la ville Constantina (p. 134, 3; 145, 1; 292, 10).

<sup>44</sup> R. W. BURGESS, *Studies in Eusebian and Post-Eusebian Chronography*, 1999, 275–282, réunit la documentation syriaque et la rapporte, avec le témoignage de Théophane, à un ouvrage qui aurait pris la suite d'Eusèbe et qui aurait été rédigé en grec dans la région d'Antioche au IV<sup>e</sup> s. (la *Continuatio Antiochensis Eusebii*). Il suppose, sans convaincre, qu'Amida et Antoninopolis ont été refondées par Constance à la fin des années 340 sous le nom de Constantia, mais que ce nom aurait été abandonné à Amida (comme à Antarados) et changé en Constantina à Antoninopolis. Selon lui, ces changements pourraient témoigner de la volonté de se référer à Constantin l'orthodoxe plutôt qu'à l'arien Constance, après la mort de ce dernier.

<sup>45</sup> Ammien Marcellin 18, 9, 1.

<sup>46</sup> Ammien Marcellin 18, 7, 9 (où *Constantinam* ne devient *Constantiam* que dans deux éditions du XVI<sup>e</sup> s.). DILLEMAN (n. 38) 290–292, sur la campagne de 359.

3. Le cas d'Antarados nous éloigne du front perse pour nous ramener vers la Syrie côtière. Contrairement aux autres, il ne concerne pas la simple refondation d'une cité, mais une véritable fondation, dans la province de Phénicie maritime. Antarados correspond à l'actuelle ville de Tartous, en Syrie.<sup>47</sup> Elle appartenait à la pérée d'Arados au moins depuis le milieu du II<sup>e</sup> s., époque à laquelle on la mentionne pour la première fois.<sup>48</sup> L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, qui relève les étapes d'un pèlerinage effectué en 333, la présente encore comme une simple station (*mansio*) dépendant de la cité établie sur l'île, à deux milles en face du continent.<sup>49</sup> Antarados apparaît ensuite comme une cité, soit sous le nom de Constantina, soit sous celui de Constantia. Les actes conciliaires ne sont généralement d'aucune utilité pour choisir entre l'un ou l'autre nom, puisque la ville y conserve le plus souvent son appellation traditionnelle. Cependant, la lettre adressée à l'empereur Léon I<sup>er</sup> par Dorotheos de Tyr et par les évêques de la Phénicie côtière en réponse à l'encyclique du 17 août 458, qui réaffirme les décisions du concile de Chalcedoine, est signée d'un certain Atticus, évêque d'Arados et de Constantia.<sup>50</sup> On préférera donc ce dernier nom à celui de Constantina. Hiérocès, dans un passage manifestement corrompu du Synecdémos, mentionne une Constantinai (*sic*) à la suite d'Antarados, ce qui indique au mieux que la nouvelle dénomination de la ville était encore en usage au début du VI<sup>e</sup> s.<sup>51</sup>

Le fondateur de la cité est tantôt Constantin, tantôt Constance, dans nos sources. Eusèbe et Sozomène font certainement allusion à Antarados lorsqu'ils affirment que Constantin, en dehors de Maïoumas, avait aussi donné son nom à une bourgade (χώρα, χωρίον) de Phénicie dont les habitants n'avaient pas hésité à brûler leurs idoles pour embrasser la foi chrétienne.<sup>52</sup> Théophane, suivi par plusieurs chroniqueurs byzantins et syriaques de l'époque médiévale, retient justement le nom de Constantia

---

<sup>47</sup> J.-P. REY-COQUAIS, Arados et sa pérée, 1974, 119, 136, 141, 196, 257, n'enregistre qu'une partie des témoignages disponibles et retient le nom de Constantia, mais ne s'interroge pas sur la signification de la fondation de la ville, qu'il attribue à Constance à la suite de Théophane et de Cédrenus. E. HONIGMANN, Historische Topographie von Nordsyrien im Altertum, ZDPV 46, 1924, 158–159, n° 41, établit une liste plus complète et relève les contradictions de la tradition littéraire sur Antarados, sans chercher à répondre aux questions historiques qu'elles soulèvent.

<sup>48</sup> Ptolémée, Géographie 5, 15, 16.

<sup>49</sup> O. CUNTZ, Itineraria romana 1, 1929, 274–275: *mansio Antaradus, X (est civitas in ripa a mil. II)*.

<sup>50</sup> ACO 2, 5, p. 44, 29: *Atticus episcopus Aradi et Constantiae*. REY-COQUAIS (n. 47) ne tient pas compte de ce témoignage.

<sup>51</sup> Hiérocès 716, 6–7 (Κωνσταντίνα).

<sup>52</sup> Eusèbe de Césarée, Vie de Constantin 4, 39 (sans précision sur le nouveau nom de la ville); Sozomène, Histoire ecclésiastique 2, 5, 8 (avec la mention de Constantina). REY-COQUAIS (n. 47) ne prend pas ces deux témoignages en considération. Dans son commentaire à l'édition de Sozomène, Histoire ecclésiastique. Livres I–II, 1983, G. SABBAAH doute qu'il soit question d'Antarados (387 n. 1), contrairement à A.-J. FESTUGIÈRE (254 n. 2).

et précise que Constance aurait fondé la ville en 338.<sup>53</sup> Ces témoignages apparemment contradictoires laissent supposer un scénario, celui d'une fondation manquée à la fin du règne de Constantin, suivie d'une refondation réussie au début du règne de Constance. Dans les deux cas, la promotion au rang de cité d'Antarados se justifie par la situation religieuse de la ville par rapport à celle d'Arados. On ne connaît aucun évêque d'Arados avant le premier concile œcuménique de Constantinople, à la fin du IV<sup>e</sup> s. (381). En revanche, dès le début du siècle précédent, Antarados est présentée comme une ville susceptible d'accueillir l'apôtre Pierre et ses compagnons dans les Homélies pseudo-clémentines, roman chrétien rédigé en Syrie.<sup>54</sup> Son premier évêque connu, Cartérios, a officié sous Constantin et l'on sait, grâce aux témoignages d'Athanas d'Alexandrie et de Théodoret de Cyr, que celui-ci a été expulsé de son siège pour nicéisme en même temps que ses confrères de Balanée, Paltos, Gabala et Béroia.<sup>55</sup> De tels troubles pourraient expliquer l'échec de la première fondation de la cité sous Constantin. Ensuite, Constance, suivant l'exemple de son père à Gaza et en Phénicie, aurait à son tour privilégié Antarados, ville portuaire christianisée, au détriment d'Arados, cité restée fidèle au paganisme, au début de son règne, en la parant désormais de son nom.

4. La dernière ville du Proche-Orient qui a bénéficié des faveurs de Constance n'est autre qu'Antioche, la grande métropole de la Syrie Première. Dans son premier panégyrique à Constance, rédigé au cours de l'hiver 356–357, le César Julien affirme avoir entendu dire à plusieurs reprises que la cité s'était elle-même parée du nom de l'empereur à l'époque où ce dernier avait fait rénover son port et embellir sa ville de portiques, de fontaines et d'édifices de toutes sortes.<sup>56</sup> La tournure alambiquée du discours et le fait qu'aucune autre source ne rapporte ce fait ont amené certains auteurs à douter de l'assertion de Julien.<sup>57</sup> Les raisons qu'avaient les citoyens d'Antioche de rendre hommage à l'empereur sont pourtant évidentes. Constance s'était établi à demeure dans leur ville. En 341, lors de la fête de l'Épiphanie, il y avait inauguré, en compagnie d'une centaine d'évêques réunis en concile, la fameuse cathédrale octogonale

---

<sup>53</sup> Théophane, *Chronographie*, éd. C. DE BOOR, p. 38, 8–9; Georges Cédrenus, *Chronographie*, éd. I. BEKKER, t. 1, p. 523; *Chronique anonyme de 724*, éd. E. W. BROOKS, p. 102, 15–16; Michel le Syrien, *Chronique* 7, 4.

<sup>54</sup> Homélies pseudo-clémentines 12, 1, 1, et 12, 12, 1.

<sup>55</sup> Athanasie, *Apologie pour sa fuite* 3, 3, et *Histoire des ariens* 5, 2; Théodoret, *Histoire ecclésiastique* 2, 15, 8. L'évêque Zénodoros d'Antarados cité parmi les Pères de Nicée (325) n'apparaît que dans des remaniements alexandrins de la liste originale. Voir RUGGIERI (n. 28) 331, n° 54; KAUFHOLD (n. 28) 59, n° 55.

<sup>56</sup> Julien, *Discours* 1, 33.

<sup>57</sup> HENCK (n. 1 [2001]) 297, est inutilement indécis à ce propos. G. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria*, 1961, 356 et 582, qui l'est moins, observe que le surnom de la ville n'est pas mentionné en dehors du discours de Julien et suppose qu'il n'a été utilisé que de manière temporaire.

dont la construction avait débuté sous le règne de son père.<sup>58</sup> Il avait lui-même fait restaurer Séleucie de Piérie, le port de la ville, en 346, ce qui était susceptible de favoriser autant la contre-offensive en Mésopotamie que le commerce local.<sup>59</sup> Il est donc probable que les citoyens d'Antioche aient considéré que les manifestations de la munificence impériale équivalaient à une refondation et qu'ils aient voté un décret *ad hoc* pour rendre hommage à Constance en adoptant le même surnom honorifique que celui de Laodicée.

La nouvelle dédicace de Laodicée-sur-mer, en liant l'adoption du nom de Constantia à la refondation d'une ville par Constance, corrobore les dires de Julien à propos d'Antioche. Elle permet aussi de supposer que les bienfaits de l'empereur recouvraient les haines entre ces cités. Sans doute aussi vieilles que les deux villes, ces rivalités séculaires s'étaient exprimées à la fin du II<sup>e</sup> s., lors de la guerre de Septime Sévère contre Pescennius Niger. Au IV<sup>e</sup> s., elles allaient à nouveau être ravivées par l'un des successeurs de Constance, Théodose, qui priverait temporairement les gens d'Antioche de leur statut métropolitain pour subordonner leur cité à celle des Laodicéniens, à la suite des sanglantes émeutes de l'année 387.<sup>60</sup> L'histoire de ces relations tumultueuses ne s'arrête pas là. Son ultime épisode survient entre 536 et 553, au moment où Laodicée, qui pouvait déjà se présenter comme une métropole autocéphale au synode de Constantinople en 459,<sup>61</sup> est définitivement détachée de la Syrie Première par Justinien et placée à la tête de la nouvelle province de Théodoriade, avec les évêques de Balanée (anciennement en Syrie Seconde), Gabala et Paltos (autrefois en Syrie Première) comme suffragants.<sup>62</sup>

<sup>58</sup> DOWNEY (n. 57) 358–359.

<sup>59</sup> Jérôme, Chronique, a. 346; *Expositio totius mundi et gentium* 28; Libanios, Discours 11, 263–264.

<sup>60</sup> Libanios, Discours 20, 6–7, et 23, 25–26; Jean Chrysostome, Homélie sur les statues 17, 2; Théodoret, Histoire ecclésiastique 5, 20, 2.

<sup>61</sup> J. D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. 7, 1762, 917 B (Μάξιμος ἐπίσκοπος μητροπόλεως Λαοδικείας Συρίας).

<sup>62</sup> Malalas, Chronographie 18, 39. La période au cours de laquelle la nouvelle province a été créée se situe entre le concile de Constantinople en 536, où l'évêque de Balanée se trouve parmi les prélats de la Syrie Seconde, et le concile de 553, où l'on constate la présence du métropolitain de Théodoriade. ACO 3, p. 32, 6 (Θεόδωρος ἐλέει θεοῦ ἐπίσκοπος τῆς ὑμετέρας Βαλανεωτῶν); MANSI (n. 61), t. 9, 1763, 175 A (*Stephanus episcopus Laodiceae sive Theodoriadis*) et 391 A (*Stephanus episcopus Laodiceae metropoleos Theodorianorum provinciae*). Voir également E. HONIGMANN, Θεοδωριάς ἐπαρχία, RE Suppl. 5 A, 1934, 1803–1804. Dans la Notitia Antiochena, éd. E. HONIGMANN, p. 73, Laodicée est encore mentionnée comme une métropole autocéphale. Chez Georges de Chypre, 886–887, la cité reste à la tête de la province de Théodoriade.



*Conclusion*

La dédicace de Laodicée-sur-mer, tout en complétant nos connaissances sur l'histoire de la cité, attire à nouveau l'attention sur le phénomène des fondations impériales de l'Antiquité tardive.<sup>63</sup> À propos des agglomérations promues par Constance en Orient, on peut distinguer Antoninoupolis, renommée Constantina par le César Constance en l'honneur de son père Constantin entre 333 et 337, des quatre villes d'Antarados, Antioche, Laodicée et peut-être Phaina, fondées ou refondées sous le nom de Constantia ou Constantiana après l'accession de Constance à l'augustat en 337. Ces changements paraissent étroitement liés aux séjours prolongés de Constance en Syrie. L'attitude de l'empereur s'explique non seulement par la préparation des guerres contre les Perses et par ses bonnes dispositions à l'égard des cités du diocèse d'Orient, mais aussi par son choix délibéré de privilégier des villes portuaires christianisées, dans le cas d'Antioche, Antarados et Laodicée. En retour, les bienfaits de Constance ont dû entretenir les rivalités entre des cités soucieuses d'obtenir la primauté sur leurs voisines (Amida et Antoninoupolis en Mésopotamie, Arados et Antarados en Phénicie, Laodicée et Antioche en Syrie) ou davantage d'autonomie par rapport à elles.

*Institut français du Proche-Orient*  
*B.P. 3694, Jisr al-Abyad, Damas, Syrie*

---

<sup>63</sup> Une étude exhaustive reste à faire sur ce sujet. Voir D. FEISSEL, Un rescrit de Justinien découvert à Didymes (1<sup>er</sup> avril 533), *Chiron* 34, 2004, 285–365, en particulier 354–359, pour la trentaine de cités promues par Justinien.